

Règlements spécifiques 2022/2023 **FLAG FOOTBALL**

Table des matières

1.	Règlements du jeu	2
2.	Admissibilité	2
3.	Modalités de compétition	2
4.	Modalités de classement	2
5.	Organisation des tournois	3
6.	Officiels	3
7.	Délits et sanctions	4
8.	Mérites sportifs	4

1. Règlements du jeu

Les règles du jeu en vigueur sont celles de la Fédération de football amateur du Québec (FFAQ), édition la plus récente.

2. Admissibilité

L'étudiant-athlète est admissible lorsque l'université, par le biais de son registraire, considère l'étudiante ou l'étudiant comme étant à temps complet pendant la session où elle ou il participe aux compétitions.

2.1. Bourses d'études sportives (BÉS)

Aucune bourse d'étude sportive ne peut être attribuée.

3. Modalités de compétition

3.1. Formule de compétition

- Neuf (9) à 12 parties de saison régulière ;
- Les parties sont regroupées en formule de tournoi pendant une (1) journée sur trois (3) ou quatre (4) fins de semaine.

3.1.1. Interruption d'une partie

Si une partie est interrompue lors du dernier 10 minutes de la 2^e demie, le pointage à ce moment est considéré comme le résultat officiel et le match complet.

3.2. Championnat

- Tournoi éliminatoire sur une (1) journée ;
- Aucune égalité, les équipes doivent jouer jusqu'à ce qu'un gagnant soit confirmé.

4. Modalités de classement

4.1. Classement

Les points sont alloués de la façon suivante :

- Deux (2) points pour une victoire ;
- Un (1) point pour une partie nulle ;
- Zéro (0) point pour une défaite.

4.2. Bris d'égalité

En cas d'égalité au classement (même nombre de points), les principes et étapes du bris d'égalité sont les suivants :

- Lors d'une égalité impliquant trois (3) équipes ou plus, dès qu'une ou des équipes sont discriminées/départagées vers le haut OU vers le bas, les étapes du bris sont reprises du début avec les équipes demeurant à égalité ;
- Dans tous les calculs impliquant les points pour et/ou les points contre, on ne considère pas les matchs perdus ou gagnés par forfait.

1. L'équipe qui a obtenu le plus grand nombre de victoires au calendrier régulier ;
2. Le pourcentage de victoire au total des matchs impliquant les équipes à égalité ;
3. Le nombre de points de classement cumulés lors des matchs impliquant les équipes à égalité ;
4. Le ratio de points pour/points contre au total des matchs impliquant les équipes à égalité ;
5. Le plus petit total de points contre au total des matchs du calendrier régulier ;
6. Le ratio de points pour/points contre au total des matchs du calendrier régulier ;
7. Tirage au sort.

5. Organisation des tournois

5.1. Services médicaux

Les services médicaux requis sont tels que définis dans les règlements de sécurité de la fédération sportive nationale et/ou provinciale, éditions les plus récentes.

5.2. Terrain

Selon les règlements de la FFAQ, le terrain est de 50x25 en plus des deux (2) zones de buts.

5.3. Équipement

Les règlements de la FFAQ doivent être respectés.

Chaque équipe doit apporter leurs ballons et leurs flags.

5.4. Devoirs de l'organisateur du tournoi

- S'assurer de la qualité et sécurité des installations et équipement requis ;
- Confection d'un bulletin technique
- Accueil des équipes
- Accueil des thérapeutes
- Amener matériels sur le terrain

5.5. Devoirs des équipes visiteuses

Respecter les règlements internes des organisateurs du tournoi et les règlements des lieux où se tiennent les compétitions.

6. Officiels

Les membres sont tenus de respecter les annexes des protocoles d'ententes de coopération concernant l'arbitrage conclu avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), les fédérations sportives et le RSEQ.

7. Délits et sanctions

Les sanctions sont telles que définies dans les [règles du secteur universitaire RSEQ](#), édition la plus récente, avec les exceptions suivantes :

7.1. Commissariat

Aucun protêt ni traitement des plaintes.

8. Mérites sportifs

8.1. Championnat

	Féminin
Bannière	1